



LA COMMISSION DE LA CEDEAO ET LE PNUD ORGANISENT UN ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA PROMOTION DE LA RESPONSABILISATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES ET D'AUTONOMISATION DES FEMMES AU SEIN DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO À TRAVERS LE SCEAU DE L'ÉGALITÉ DES SEXES POUR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

La Commission de la CEDEAO et le Centre régional de services pour l'Afrique du PNUD, basé à Addis-Abeba, organisent un atelier conjoint de sensibilisation à l'intention du personnel de la Commission de la CEDEAO sur la promotion de la responsabilisation en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes au sein de la Commission de la CEDEAO à travers le Sceau de l'égalité des sexes pour les institutions publiques (GES-PI). L'atelier se tiendra virtuellement les 27 et 28 juillet 2021.

L'atelier est organisé dans le cadre du Projet régional sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Afrique, un projet de quatre ans piloté par le Centre régional de services du PNUD pour l'Afrique, en collaboration avec les communautés économiques régionales (CER), y compris la CEDEAO, et les organisations régionales de la société civile. Le but du projet est de promouvoir le leadership, la représentation et la participation des femmes à la prise de décisions et l'autonomisation économique des femmes, ainsi que d'améliorer la capacité des CER et des OSC à assurer le suivi de la ratification, l'intégration et la mise en œuvre des instruments juridiques sur l'égalité des sexes. Il vise également à renforcer les capacités des CER à utiliser une approche fondée sur des données probantes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

Le Sceau de l'égalité des sexes pour les institutions publiques (GES-PI) établit des normes de qualité minimales acceptables et fournit un cadre clair et détaillé qui peut guider les organisations dans la planification et la mise en œuvre d'actions synergiques pour l'intégration du genre dans tous les domaines organisationnels et domaines de pratique. Le GES-PI porte sur six domaines critiques, notamment : i) Cadre de gestion des objectifs en matière d'égalité des sexes, ii) Capacités d'atteindre les objectifs en matière d'égalité des sexes, iii) un lieu de travail propice à l'égalité des sexes, iv) Partenariats et échanges pour atteindre les objectifs en matière d'égalité des sexes, v) Lois, politiques, plans et programmes visant à atteindre les objectifs en matière d'égalité des sexes, et vi) Résultats/impact.

Le sceau de l'égalité des genres pour les institutions publiques est déployé à travers la mise en œuvre d'un programme de certification qui vise à permettre aux institutions publiques de suivre et d'atteindre les objectifs d'égalité des sexes et de s'assurer qu'elles s'abordent les inégalités et la discrimination institutionnelle dans le monde du travail. Le programme de certification GES-PI est une initiative qui reconnaît le bon rendement et la responsabilisation en matière de genre dans l'obtention de résultats transformationnels en matière d'égalité entre les sexes grâce à l'établissement de normes au sein des institutions du secteur public afin de promouvoir un environnement de travail équitable pour les hommes et les femmes.

Le Programme renforce la capacité des institutions publiques à intégrer l'égalité des sexes et certifie les institutions qui promeuvent activement l'égalité. Il fournit également des outils concrets au secteur public pour réduire les inégalités et les disparités entre les sexes et contribuer à la réalisation des engagements inscrits dans l'Agenda 2063 de l'UA et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'objectif principal de l'atelier de sensibilisation est de familiariser le personnel de la Commission de la CEDEAO avec la raison d'être, les buts, les objectifs et les principes du Sceau de l'égalité des sexes et ce qu'il cherche à atteindre. La formation portera également sur la théorie du changement, les normes et les points de référence, les éléments clés et les étapes clés des fondations du Sceau de l'égalité des genres pour les institutions publiques. Enfin, l'atelier examinera les modalités de déploiement et de mise en œuvre du Sceau de l'égalité des sexes pour les institutions publiques au sein de la Commission de la CEDEAO en vue de promouvoir la responsabilisation en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) au sein de la Commission.

Les participants à la formation de sensibilisation proviennent des différents départements, directions et institutions spécialisées de la Commission de la CEDEAO.